

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2009

L'An Deux mille Neuf et le vendredi vingt sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ Alain**

Présents :

Messieurs **GUENNEC Daniel, CHAINTREUIL Daniel, DOS SANTOS Carlos, LABEAUT Gilles, PAILLANCE Gérard** et mesdames **BAUMELOU Carole, CHERUEL Sophie, DEBUISSON Florence, MONNERAT Cathy.**

Représentés :

Monsieur **SAVARIAUD** représenté par Madame **CHERUEL**,
Monsieur **GIARD** représenté par Monsieur **DOS SANTOS**,
Monsieur **GAUTIER** représenté par Monsieur **GUENNEC**,
Monsieur **LESELLIER** représenté par Monsieur **PAILLANCE**,
Madame **BOUQUETY** représentée par Madame **MONNERAT**

Mme **CHERUEL Sophie** est nommée secrétaire de séance

OBJET :

- **Budget primitif**
- **Vote taux impôts**
- **Reprise de résultats**
- **Compte administratif**
- **Compte de gestion**
- **Modification heures Agent Technique**
- **Contrat intervenant chorale**
- **Plan de relance FCTVA**
- **Motion en faveur du maintien des lignes de transports en commun sur le territoire**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire demande à ajouter deux délibérations,
A l'unanimité le Conseil Municipal accepte.

Délibérations supplémentaires :

- **Mutuelle personnel communal,**
- **Augmentation Taxe assainissement**

COMPTES ADMINISTRATIFS

Monsieur Alain ARTORÉ sort de la pièce et Monsieur Daniel GUENNEC 1^{er} adjoint présente les Comptes Administratifs.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2008

FONCTIONNEMENT				
RECETTES 2008		550.027,32 €		
DEPENSES 2008		328.479,21 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	EXC	221.548,11 €		
RESULTAT 2007			981.216,83 €	EXC
PART AFFECTEE A L'INV			145.194,35 €	
RESULTAT DE CLOTURE 2008			1.057.570,59 €	EXC
INVESTISSEMENT				
RECETTES 2008		262.858,84 €		
DEPENSES 2008		440.450,79 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	DEF	- 177.591,95 €		
RESULTAT 2007			- 145.194,35 €	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2008			-322.786,30 €	DEF

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2008

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES 2008		27.834,77 €		
RECETTES 2008		21.914,97 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	DEF	- 5.919,80 €		
RESULTAT 2007			16.337,41 €	EXC
REPORT DEFICITAIRE inv 2007			- 16.208,14€	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2008			- 5.790,53 €	DEF
INVESTISSEMENT				
DEPENSES 2008		19.255,41 €		
RECETTES 2008		16.346,97 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	DEF	- 2.908,44 €		
RESULTAT 2007			-16.208,14 €	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2008			- 19.116,58 €	DEF

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2008

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES 2008		5.629,84 €		
RECETTES 2008		4.300,00 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	DEF	- 1.329,84€		
RESULTAT 2007			8.251,69 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2008			6.921.85 €	EXC

COMPTE ADMINISTRATIF Caisse des Ecoles 2008

FONCTIONNEMENT				
RECETTES 2008		4.557,10 €		
DEPENSES 2008		5.062,62 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	DEF	- 505,52€		
RESULTAT 2007			2.325,23 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2008			1.819,71 €	EXC
INVESTISSEMENT				
RECETTES 2008		0.00 €		
DEPENSES 2008		35.04 €		
RESULTAT EXERCICE 2008	DEF	- 35.04 €		
RESULTAT 2007			24,03 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2008			-11.01 €	DEF

Après délibération,
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs.

COMPTES DE GESTION

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion fournis par la Trésorerie et dont les résultats doivent correspondre à ceux des comptes administratifs.

Après délibération, et après avoir vérifié la concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs,
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion.

BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs.

COMMUNE 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT en €</i>
011	<i>Charges à caractère général</i>	141.990,00
012	<i>Charges de personnel</i>	155.175,00
65	<i>Charges de gestion courante</i>	46.197,00
66	<i>Charges financières</i>	787,78
67	<i>Charges exceptionnelles</i>	42.739,11
023	<i>Virement section investissement</i>	848.663,29
TOTAL DEPENSES		1.235.552,18

RECETTES

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT en €</i>
70	<i>Produits de services</i>	32.866,00
73	<i>Impôts et taxes</i>	318.651,00
74	<i>Dotations et participations</i>	146.356,00
75	<i>Produits de gestion courante</i>	2.890,00
76	<i>Produits financiers</i>	5,00
R002	<i>Résultat reporté 2008</i>	734.784,18
TOTAL RECETTES		1.235.552,18

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	50.000,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	1.198.481,34
16	<i>Remboursement d'emprunts</i>	11.417,75
TOTAL DEPENSES		1.259.899,09

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
13	<i>Subventions d'investissement</i>	374.382,80
10	<i>Dotations fonds divers</i>	36.853,00
021	<i>Virement section fonctionnement</i>	848.663,29
TOTAL RECETTES		1.259.899,09

ASSAINISSEMENT 2009**SECTION D'EXPLOITATION****DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
011	<i>Charges à caractère général</i>	27.800,00
65	<i>Charges de gestion courante</i>	450,00
023	<i>Virement section investissement</i>	34.323,58
D002	<i>Résultat reporté 2008</i>	5.790,53
TOTAL DEPENSES		68.364,11

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
70	<i>Produits de services</i>	25.625,00
74	<i>Subventions</i>	42.739,11
TOTAL RECETTES		68.364,11

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
16	Remboursement d'emprunts	16.000,00
D001	Solde exécution 2008 négatif	19.116,58
TOTAL DEPENSES		35.116,58

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
10	Dotations fonds divers	793,00
021	Virement section fonctionnement	34.323,58
TOTAL RECETTES		35.116,58

CCAS 2009**SECTION DE FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
011	Charges à caractère général	10.921,85
TOTAL DEPENSES		10.921,85

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
74	Dotations et participations	4.000,00
R002	Résultat reporté 2008	6.921,85
TOTAL RECETTES		10.921,85

CAISSE DES ECOLES 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT en €</i>
011	<i>Charges à caractère général</i>	5.797,69
023	<i>Virement section investissement</i>	11.01
<i>TOTAL DEPENSES</i>		<i>5.808,70</i>

RECETTES

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT en €</i>
74	<i>Dotations et participations</i>	4.000,00
R002	<i>Résultat reporté 2008</i>	1.808,70
<i>TOTAL RECETTES</i>		<i>5.808,70</i>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT en €</i>
D001	<i>Solde exécution 2008 négatif</i>	11.01
<i>TOTAL DEPENSES</i>		<i>11.01</i>

RECETTES

<i>CHAPITRE</i>	<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT en €</i>
021	<i>Virement section fonctionnement</i>	11.01
<i>TOTAL RECETTES</i>		<i>11.01</i>

Après délibération, Le Conseil Municipal
Approuve, à l'unanimité, les budgets présentés.

REPRISE DE RESULTAT ET AFFECTATION

Monsieur le Maire présente la reprise et l'affectation des résultats 2008

COMMUNE 2008

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Recettes réelles Report 2007	550 027.32 836 022.48	262 858.84	1 648 908.64
Dépenses réelles Report 2007	328 479.21	440 450.79 145 194.35	914 124.35
Résultat	1 057 570.59	-322 786.30	734 784.29

<u>Affectation du résultat de fonctionnement :</u>	
Besoin de financement de la section investissement (compte 1068)	322 786.30
Report à nouveau (excédent de fonctionnement reporté)	<u>734 784.29</u>
Total :	1 057 570.59

Affectation de l'excédent global de fonctionnement de 734.784,29 € au compte R 002

Affectation du déficit d'investissement de 322.786,30 € au compte D001 et au compte 1068

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2008 Commune tel que proposé ci-dessus.

ASSAINISSEMENT 2008

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Recettes réelles Report 2007	21 914.97 129.27	16 346.97	38 391.21
Dépenses réelles Report 2007	27 834.77	19 255.41 16 208.14	63 298.32
Résultat	-5 790.53	-19 116.58	-24 907.11

<u>Reprise des résultats</u>	
Report déficitaire (section fonctionnement)	5 790.53
Report déficitaire (section investissement)	<u>19 116.58</u>
Total :	24 907.11

Report du déficit global d'exploitation de 5.790,53 € au compte D002,
Report du déficit global d'investissement de 19.116,58 € au compte D 001.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2008 Assainissement tel que
proposé ci-dessus.

CCAS 2008

	Section de fonctionnement
Recettes réelles	4 300.00
Report 2007	8 251.69
Dépenses réelles	5 629.84
Report 2007	
Résultat	6 921.85
<u>Reprise des résultats</u>	
Report excédentaire	6 921.85

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 6.921,85 € au compte R 002

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2008 CCAS tel que proposé ci-dessus.

CDE 2008

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Recettes réelles	4 557.10		
Report 2007	2 325.23	24.03	6 906.36
Dépenses réelles	5 062.62	35.04	
Report 2007			5 097.66
Résultat	1 819.71	-11.01	1 808.70
<u>Affectation du résultat de fonctionnement</u>			
Besoin de financement de la section investissement		11.01	
Report à nouveau		<u>1 808.70</u>	
Total :		1 819.71	

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 1.808,70 € au compte R 002

Affectation du déficit d'investissement de 11,01 € au compte D001 et au compte 1068

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2008 Caisse des Ecoles tel que proposé ci-dessus.

TAUX IMPOSITION

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des impôts locaux comme suit :

Taxe Foncière Bâti : 17.45 %

Taxe Foncière Non Bâti : 49.24 %

Taxe Habitation : 15.96 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, les taux proposés pour l'année 2009

HORAIRES AGENT TECHNIQUE

Début septembre 2008 un agent technique a été recruté afin d'aider à la surveillance de la garderie qui compte un nombre croissant d'enfants.

Le même problème se pose concernant la surveillance de la cantine.

Il avait été envisagé de modifier le contrat de cet agent par un avenant afin d'ajouter quelques heures.

Le changement d'horaire étant marginal, et les heures effectuées par l'agent par ailleurs en CDD, seront finalement rémunérées en heures complémentaires.

Aucune délibération n'est prise.

CONTRAT INTEVERNANT CHORALE

Un professeur de musique et de chant habitant Courson, propose ses services afin de créer une chorale.

Une proposition de rémunération, d'un montant de 25€, par séance, a été faite et suite à un entretien avec les services du Centre Interdépartemental de Gestion, un contrat pour « besoin occasionnel » va être établi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
ACCEPTE, à l'unanimité, la mise en place d'un contrat pour besoin occasionnel entre la commune de Courson Monteloup et l'intervenant pour la chorale.

VERSEMENT ANTICIPE DU FCTVA

Par circulaire préfectorale du 06/02/2009 le préfet informait les collectivités territoriales des dispositions relatives à la mise en œuvre du plan de relance de l'économie : il est prévu le versement anticipé du FCTVA en 2009 au lieu de 2010, dû au titre de 2008. Cette recette d'investissement s'ajoutera au FCTVA dû au titre de 2007 et ne se traduira pas par une recette inférieure les années ultérieures.

Seule l'année de versement est anticipée.

Afin de bénéficier de cette mesure, la collectivité doit s'engager par délibération à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 et le traduire dans son budget pour 2009.

Une convention doit être signée entre le Maire, le Président du Conseil Général et le Préfet manifestant la volonté d'engagement de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
ACCEPTE, à l'unanimité, la mise en place d'une convention pour le FCTVA.

MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DU RESEAU DE TRANSPORT

La CCPL a informé les collectivités membres de la Communauté de Commune du Pays de Limours de la menace qui pèse sur les transports en commun locaux.

En effet, le Conseil Général, lors de son débat d'orientation budgétaire, a décidé de se désengager de plusieurs de ses lignes, dont une qui assure des liaisons très importantes sur le territoire.

La CCPL a rédigé une motion qui sera transmise au Président du Conseil Général de l'Essonne, lui demandant instamment de revenir sur sa décision et d'assurer le soutien financier de la ligne 91-02.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition de motion faite par la CCPL.

MUTUELLE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL.

Le statut des agents de la Fonction Publique Territoriale comporte des limites en ce qui concerne le maintien du plein traitement en cas d'arrêt de travail.

Les agents titulaires perçoivent 100 % de leur traitement net pendant seulement trois mois et au-delà 50% pendant 9 mois en maladie ordinaire.

La MNT, Mutuelle Nationale Territoriale, propose de faire bénéficier aux agents territoriaux d'une garantie de maintien salaire lors des arrêts maladie.

Monsieur le Maire propose la prise en charge par la Commune de 25 % la correspondante, conformément aux possibilités prévues réglementairement..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition de faire bénéficier aux agents communaux de cette garantie et de prendre à sa charge 25% des cotisations correspondantes.

AUGMENTATION TAXE ASSAINISSEMENT

Suite à la présentation du budget primitif et l'étude des compte de gestion et administratif de l'assainissement, Monsieur le Maire a décidé d'entreprendre une étude concernant la gestion de la station d'épuration de la commune et du coût de l'assainissement collectif.

Le déficit du budget assainissement ne cesse de se creuser. Le nombre croissant d'interventions concernant l'entretien des stations et de certains postes de refoulement génère des dépenses dont la couverture par les recettes n'est plus assurée.

Une augmentation de la taxe d'assainissement devient nécessaire ; il est proposé d'appliquer une hausse de 5%.

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2002 date de la mise en fonction de la station d'épuration, seule une augmentation de 2% a été appliquée, à comparer au prix de l'eau et au montant des taxes qui ont augmenté de 50% pendant cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition d'augmenter la taxe d'assainissement de 5%.

QUESTIONS DIVERSES

BULLE'TIN MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain bulletin municipal va être bouclé très prochainement et que cette 5^{ème} édition sera distribuée début avril.

CONTRAT DEPARTEMENTAL TRIENNAL

Le projet de construction des deux nouvelles salles de classe doit être réaménagé pour prendre en compte les remarques de l'Inspection Académique non considérées à l'origine. En outre, des sanitaires conformes aux normes applicables aux écoles devront être réalisés.

Lorsque les plans seront plus affinés, une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet.

ETUDE GLOBALE DE LA CHARMOISE

L'étude globale du bassin versant de la Charmoise a été lancée et le premier rapport intermédiaire concernant l'état des lieux et le diagnostic des milieux a été présenté ; on y révèle notamment que les rejets d'eau pluviale à la Roncière (lotissement de l'horloge) sont pollués par des eaux usées.

PNR

Nous participons aux diverses réunions organisées dans la phase consultation de la révision-extension du PNR.

En termes d'urbanisme, les objectifs du PNR reprennent les dispositions du Grenelle de l'environnement : l'optimisation de l'espace par la maîtrise de l'étalement urbain et la densification du tissu bâti existant.

Ces propositions sont inscrites dans les plans de parc qui font l'objet de discussion avec les communes.

Nous organiserons prochainement une réunion d'information publique à ce sujet.

TRAVAUX DIVERS

Divers travaux vont être effectués dans les locaux de la mairie pour réhabilitation durant les vacances de pâques.

- Electricité grande salle
- Peinture et faux plafond acoustique de la grande salle
- Peinture toilettes
- Réfection toiture
- Plomberie

FETE DU VILLAGE

La fête du village aura lieu le 20 juin prochain.

Outre le bal, le feu d'artifice, le repas et toutes sortes d'animations, une grande loterie va être organisée. A ce titre, les commerçants et artisans locaux vont être sollicités pour obtenir de nombreux lots.

SEANCE CLOSE A 22H15